

vienne | vallée du rhône

C'est Noël pour les agents et les commerçants

J.-L. C.



Entouré d'élus et d'une délégation de Vienne Atout commerce, le maire de Vienne, Thierry Kovacs, a annoncé plusieurs mesures lors de la présentation des illuminations. Photo Le DL

Lors de la présentation des illuminations de la ville pendant les fêtes, le maire de Vienne, Thierry Kovacs, a annoncé plusieurs mesures en faveur du commerce local, notamment.

Pour le carrousel installé sur la place de l'Hôtel-de-Ville à partir du 8 décembre, la Ville va acheter 3 000 tickets qui seront distribués gratuitement par les commerçants fermés durant le deuxième confinement. Et ce n'est pas tout !

• Bons d'achat et exonération des loyers et des droits de terrasses

« Pour soutenir le commerce et remercier les agents » de la commune, du bailleur social Advivo et de l'Agglomération, soit 1 250 au total, de leur engagement pendant cette période de pandémie, la Ville de Vienne va acheter également des bons d'achat à l'association Vienne Atout Commerce pour un montant de 25 000 euros, soit l'équivalent de 20 euros distribué à chaque agent.

« Comme lors du premier confinement, la Ville de Vienne et Advivo vont exonérer du loyer du mois de novembre l'ensemble des commerçants qui ont été fermés », a annoncé le maire, Thierry Kovacs. Soit près de 15 000 euros, dont 3 947 euros pour la Ville et 10 700 euros pour Advivo.

De plus, lors du conseil municipal du 14 décembre, le maire proposera au vote la remise des droits de terrasse pour les cafetiers et les restaurateurs, jusqu'à leur réouverture. Idem pour les droits de place des forains de produits manufacturés, qui n'ont pas pu vendre sur le marché.

Enfin, la Ville va lancer une campagne d'affichage, du 10 au 31 décembre, avec comme slogan "Les plus beaux cadeaux que vous ferez à Noël, ce sont ceux que vous achèterez chez nos commerçants".